



E. S. C.

L'Encyclopédie Scolaire Coopérative

Imprimerie à l'Ecole et Echanges. — Fichier Scolaire Coopératif.
Matériel Scientifique. — Histoire. — Géographie. — Agriculture.
— Mobilier Scolaire. — Constructions Scolaires. — Musique. —
Théâtre. — Photo et Stéréo. — Cinéma. — Radio. — Disques. —
Enquêtes diverses, etc...

6

la neige

cette nuit il a
neigé un peu : tout
est blanc.

ce matin, en venant
à l'école nous avons
joué à nous lancer
des boules de neige.

DU PLANTIN 1947

Avez-vous admiré dans les premiers livres imprimés cette émouvante application de l'artisan qui a travaillé lettre à lettre ses caractères ? A quatre cents ans de distance nos imprimeurs rejoignent Plantin et ses émules. Seulement ils ne travaillent plus le buis ou le poirier, mais le lino.

Nous ne savons pas si de nombreux camarades suivront les conseils ci-dessous. Nous avons tenu à donner article et spécimen d'imprimé comme un témoignage touchant du désir de nos jeunes institutrices de réactualiser le matériel d'expression de l'Ecole moderne, même s'il faut pour cela s'atteler à

un travail de moine. Nous disons bien « de moine » parce qu'une lumière et un idéal illuminent ce texte enfantin ainsi réalisé.

Devant ce travail de six lignes, ne vous sentez-vous pas humble et respectueux comme en présence de ces enluminures étonnantes du Moyen âge ?

Voilà ce que peuvent nos techniques !

Et, tout comme les moines, l'auteur a oublié de signer son œuvre et nous ne retrouvons plus sa lettre d'envoi à laquelle nous avons répondu. Nous lui demandons de se faire connaître, car nous pouvons avoir besoin de lui, ne serait-ce que pour répondre aux questions qu'on lui adressera.

C. F.

IMPRIMERIE EN LINO

Pour les camarades qui attendent leur imprimerie ou qui ne peuvent se payer deux polices à la fois pour les grands et les petits, voici une imprimerie rudimentaire, mais facile à construire presque sans frais, et qui donne tout de même d'assez bons résultats :

1° *La police.* — Gros caractères dessinés (à l'envers) en lignes sur lino. Prévoir des quantités plus grandes de lettres courantes. Choisir des linos de même épaisseur — on peut utiliser toutes les tombées — et graver.

Coller ensuite à la colle forte les bandes obtenues sur des baguettes de même épaisseur et même largeur : 8 m/m environ pour l'épaisseur, largeur à volonté selon l'intervalle que l'on désire obtenir entre deux lignes.

Veiller surtout à ce que le bas des lettres soit partout à la même distance du bord inférieur de la baguette.

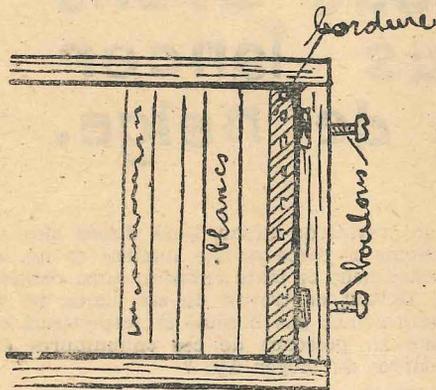
Découper entre deux lettres à la scie à découper et classer les caractères dans une casse après avoir indiqué un repère pour ceux qui peuvent se renverser (u et n, b et q...).

Prévoir aussi, en baguettes nues, des blancs de différentes longueurs.

2° *Le cadre.* — Pour format 13,5/21, dresser une planche de 27 m/m aux dimensions 10,5x18 cm. environ. Clouer autour des baguettes suffisamment larges pour dépasser, en forme de cuvette, de 7 à 8 m/m.

Prévoir au fond les logements de deux écrous entre baguette et planches pour serrage.

Prévoir également entre les lignes, des lamelles de zinc ou fer blanc pour conserver l'alignement des lettres.



3° *Encrage.* — Le texte étant composé, encrer avec un simple tampon un peu bombé sur lequel on aura étendu un peu d'encre d'imprimerie : tapoter avec le tampon en évitant un encrage trop copieux.

4° *Tirage.* — Poser la feuille à imprimer sur le cadre, placer dessus quelques buvards, puis une planchette de 27 m/m, appuyer fortement

avec les mains sans bouger.

On peut tirer le lino gravé en même temps en ayant soin de choisir le support-bois de même épaisseur que les supports des caractères.

Il ne reste plus qu'à corriger à la plume les quelques blancs qui auraient pu se produire.

Un travail passionnant :

LE PLAN-RELIEF selon la technique du masque

J'ai lu avec beaucoup de plaisir l'intéressant article de notre camarade Léveillé, paru dans le n° 3 de *L'Éducateur*. J'ai pensé qu'il serait intéressant de révéler à tous nos collègues intéressés à la question, une technique complémentaire de celle décrite par Léveillé et qui se propose, à partir du plan-relief obtenu, de doter chacune des classes ou, mieux, chaque élève, d'un modèle obtenu par le procédé dit « du masque » ou « du papier collé ».

Léveillé voudra bien m'excuser de reprendre dès le début les détails de construction de l'original (plan initial).

1° Les documents à utiliser :

a) Nouvelle carte d'état-major au 1/50.000^e en courbes de niveau et en couleurs. Existe pour les régions frontières seulement. Elle peut suffire.

b) Plans directeurs au 1/10.000^e et au 1/20.000^e en courbes de niveau. Existents pour certaines régions de grand intérêt stratégique ou militaire (zones frontières, camps militaires). A préférer dans tous les cas.

c) A défaut de ces deux cartes, demander les minutes de la carte d'état-major, au 1/40.000^e, qui existent pour toute la France. Cette carte ne donne que le relief sous forme de courbes de niveau (équidistance 10 m. et parfois 20 m., avec courbes maîtresses tous les 40 m. en trait plus fort), et l'hydrographie. Il est indispensable, pour « habiller » le plan, de posséder parallèlement la carte d'état-major en hachures au 1/50.000^e.

d) Ces documents sont en vente à l'Institut géographique national, 136 bis, rue de Grenelle, Paris, qui édite un catalogue très détaillé permettant de commander très exactement le numéro des cartes désirées. A défaut du catalogue, pour la commande, situer votre localité (orientation et distance) par rapport au centre un peu important le plus voisin (exemple : 15 km. au nord-ouest de Nantua) et indiquer le rayon approximatif que vous entendez utiliser pour la réalisation de votre plan-relief.

2° Préparation du travail :

a) Délimiter sur la carte la région que l'on veut réaliser en plan-relief : le « petit pays », le canton, la commune, le site communal, la vallée, etc...

b) Presque toujours, sauf si l'on possède un plan directeur au 1/10.000^e ou au 1/20.000^e, il faudra agrandir la carte (c'est inutile si l'on en

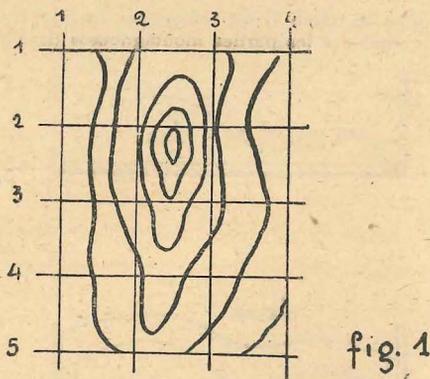


fig. 1

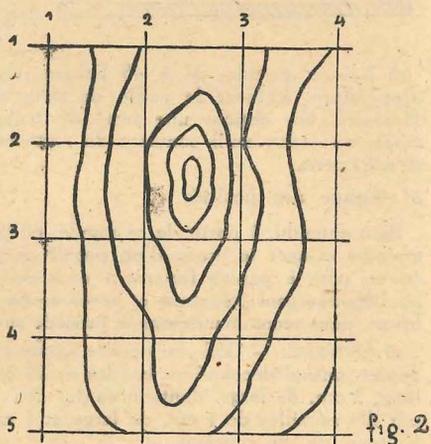


fig. 2

tend réaliser une région importante). Utiliser le procédé classique des carreaux (figures 1 et 2).

Tracer sur la carte au 1/40.000^e des carreaux de 4 cm. de côté par exemple ; sur papier transparent, tracer le même nombre de carreaux de 8 cm., 12 cm., etc... (selon agrandissement désiré), et y reporter très méticuleusement les courbes. C'est le travail le plus délicat ; il convient de le faire avec beaucoup de précision. On peut évidemment utiliser un pantographe.

e) Choix du carton : à moins de très fortes dénivellations, on sera généralement contraint d'exagérer l'échelle des hauteurs (c'est inutile à partir de 2.000 m. de dénivellation). Règle générale : plus la différence de niveau entre les points extrêmes du relief est faible, plus il faut exagérer les hauteurs (ne pas dépasser deux fois).

Ainsi, on a agrandi la carte et obtenu un transparent au 1/10.000^e. Les longueurs sont ainsi représentées : 1 cm. sur la carte représente 10.000 cm. soit 100 m. sur le terrain, ou 1 mm. représente 10 m. Pour les hauteurs, on choisira du carton tel que pour représenter une courbe de niveau de 10 m., son épaisseur soit comprise entre 1 mm. et 2 mm.

Si le plan réalisé intéresse une toute petite portion de territoire, on utilisera toutes les courbes de niveau. Dans le cas d'une superficie plus importante, on pourra n'utiliser que les courbes maîtresses. (Dans ce cas, l'épaisseur d'une courbe sera comprise entre 4 mm. et 8 mm. et on pourra facilement utiliser le contreplaqué). Tous les cartons peuvent être utilisés, mais pour l'exactitude du plan, il est recommandé d'acheter chez le cartonnier des feuilles de carton d'égale épaisseur (1 mm. environ) et dont le découpage soit à la portée des élèves.

3° Le travail :

Chaque courbe représente une surface.

Repérer la courbe la moins élevée. La reproduire au papier carbone sur une feuille de carton. Tracer également sur cette feuille de carton la courbe immédiatement supérieure.

Soit à réaliser l'ensemble ci-contre (fig. 3).

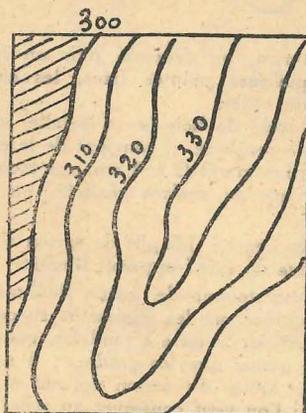


fig. 3.

La partie hachurée est la plus basse. Elle sera représentée par le socle de bois sur lequel nous allons monter notre plan. La courbe 300 et la courbe 320 seront réalisées comme ci-dessous (fig. 4 et fig. 5). La courbe 310 s'arrêtera au

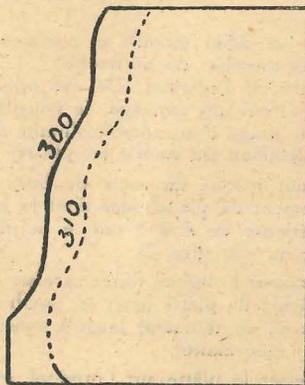


fig. 4

pointillé. On superposera les deux courbes ; la ligne de la deuxième courbe tracée sur la première courbe permettra d'ajuster très exactement l'ensemble.

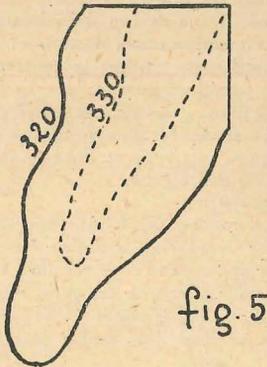


fig. 5

Successivement, on découpe puis on fixe à l'aide de quelques pointes fixes, les courbes successives du relief.

Quant au socle de bois (ou d'isorelle) sur lequel se fait le montage, il convient de le choisir légèrement plus grand (3 à 4 cm. sur toutes les dimensions) que la surface réalisée en plan-relief.

Couche par couche, les plis de carton s'empilent et l'image du relief apparaît bientôt.

Il s'agit maintenant de garnir les marches d'escalier figurées par les épaisseurs successives du carton. Utiliser la terre à modeler, mais bien veiller à ne garnir que les gradins ; il est évident que les arêtes du carton doivent à peine disparaître si l'on veut conserver au relief toute son exactitude (fig. 6).



fig. 6

Lisser au doigt mouillé et parfaire à la verticale les tranches du périmètre.

On obtient l'original. De cet original, nous allons prendre un moulage, le négatif, qui permettra le tirage d'un nombre illimité de positifs.

4° Réalisation du moule en plâtre :

a) Tout autour du socle de bois, visser un encadrement de planchettes dont la hauteur sera supérieure de 4 à 5 cm. à la plus grande hauteur du plan (fig. 7)

b) Graisser l'original (huile, graisse fondue).

c) Gâcher du plâtre (jeter en poudre du plâtre dans l'eau, en remuant) jusqu'à consistance désirée (un peu claire).

d) Verser le plâtre sur l'original, en remuant quelque peu celui-ci afin d'éviter la formation de bulles d'air. Le plâtre doit couvrir entière-

ment le relief. Il est retenu par les planchettes. Insister sur les parties montagneuses (fig. 8).

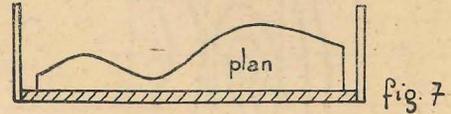


fig. 7

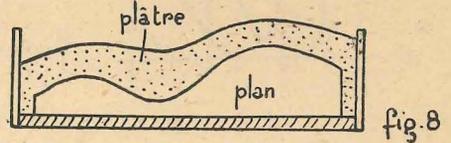


fig. 8

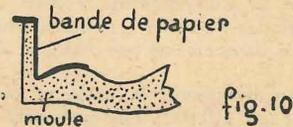
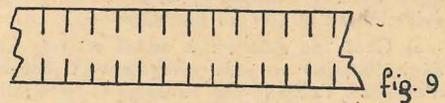
e) Laisser prendre 24 à 48 heures selon la température. Enlever le cadre de planchettes, démouler. On obtient une sorte de boîte, un moule en creux qu'il convient de nettoyer très sérieusement.

5° Tirage des positifs :

Bien entendu, à partir de ce moule, on pourra toujours essayer le tirage d'un positif en plâtre ou en pâte à papier fortement encollée. Mais les déboires sont fréquents et après essais nombreux, nous recommanderons le procédé suivant :

a) MATÉRIEL. — Colle en poudre, genre Rémy, papier journal découpé en bandes de 20 cm. de long, 3 cm. de large, denticulées des deux côtés par des entailles de 1 cm. de large et 1 cm. de hauteur (fig. 9), pinceau.

b) LE TRAVAIL. — Huiler soigneusement l'intérieur du moule. Enduire de colle les bandes de papier. Les appliquer les unes après les autres en commençant sur les bords verticaux du moule (laisser déborder à l'extérieur de 2 cm., ce qui formera un rebord permettant la fixation sur un socle par une baguette d'encadrement (fig. 10). Les bandes se placent côte à côte en



se recouvrant légèrement. Les denticules permettent au papier d'épouser tous les reliefs en évitant la formation de plis. Les bandes s'étalent au pinceau, mais c'est le doigt fortement enduit

de colle qui permet d'aller au fond des plus petits détails. Bien faire adhérer papier sur plâtre ; pour cela, « travailler dans la colle ».

La première épaisseur de bandes étant posée, passer au pinceau une bonne couche de colle.

On appliquera de la même façon une deuxième, puis une troisième épaisseur de bandes de papier, et si l'on désire une très grande rigidité, une quatrième épaisseur.

Il est indispensable de réaliser la première épaisseur avec du papier journal qui se détrempe bien et épouse parfaitement tous les détails du relief. Les deuxième et troisième couches peuvent être de papier quelconque ; le papier bleu à couvrir les livres convient parfaitement.

Terminer par une couche de colle.

Laisser sécher près du feu 24 à 48 heures. La colle, en séchant, durcit et donne au papier la rigidité du carton. Après séchage complet, le positif se détache tout seul du moule. Il convient alors de lui faire une « toilette » minutieuse : recoller quelques bandelettes, lisser au doigt enduit de colle quelques aspérités ou plis, et au cas où les détails très aigus — sommets en aiguille, arêtes vives — ne sont pas très bien venus, faire des raccords au plâtre assez liquide manié au bout d'un pinceau fin.

Le moule, nettoyé, huilé est à nouveau prêt à servir.

6° Habillage :

Délimiter sur le plan les surface boisées, les prairies, les terres cultivées (utiliser carte d'état-major, plan cadastral).

Peindre — peinture à la colle — en vert foncé les bois, vert clair les prairies, brun les terres.

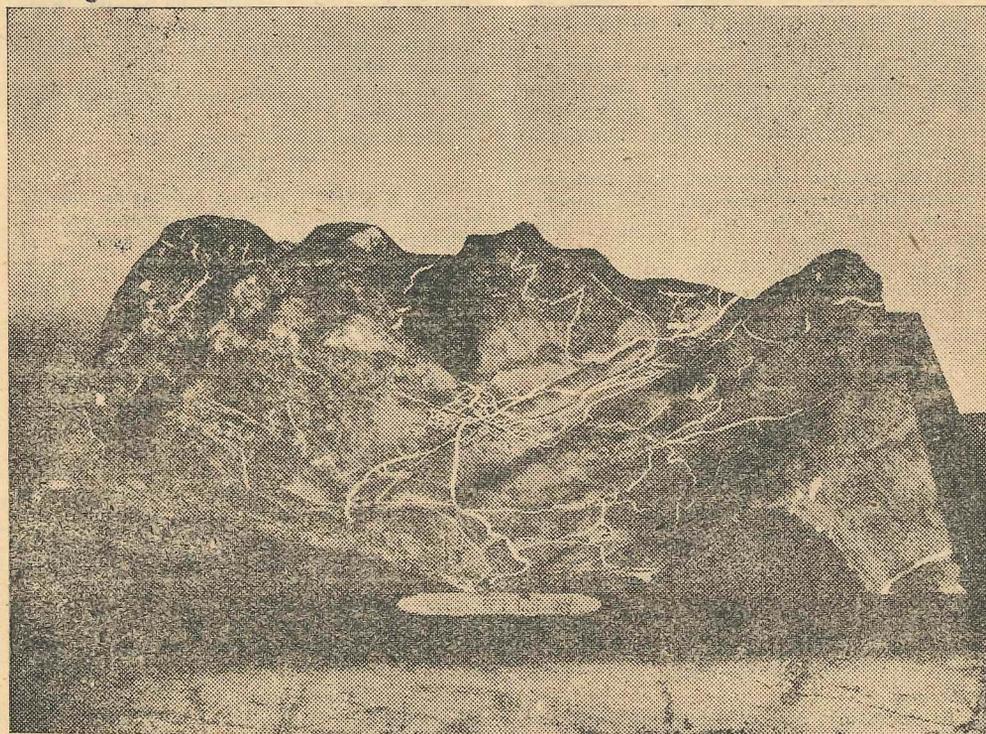
Pour donner du relief aux forêts : après séchage de la peinture, passer une couche de gomme arabique, la saupoudrer de sciure de bois, laisser sécher, puis enlever à la brosse douce tout ce qui n'est pas collé. Passer alors une deuxième couche de peinture plus foncée.

On portera les cours d'eau en bleu, les routes en blanc, les voies ferrées en noir, les agglomérations en rouge (les représenter comme la carte d'état-major).

Les bords verticaux des quatre faces latérales du plan seront peints d'une couleur neutre. Il sera facile d'y reporter les couches géologiques.

7° Montage :

Placer le plan sur un panneau de contreplaqué ou d'isorelle. Quatre baguettes assemblées à onglets, assureront sa fixation, grâce au rebord prévu à cet effet. Cirer les baguettes, y clouer une étiquette indiquant les caractéristiques du plan. L'ensemble est léger, maniable, solide (fig. 11).



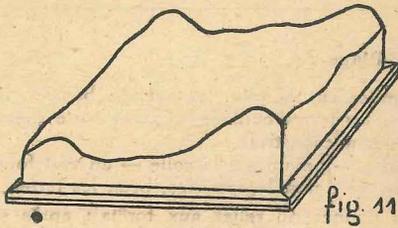


fig. 11

3° Répartition des tâches :

a) LE MAITRE. — Agrandissement sur transparent, report des courbes sur les cartons, assemblage, garnissage des gradins, moulage, finissage, habillage du premier positif.

b) ELÈVES. — Découpage des cartons, tirage des positifs et habillage par copie sur le premier exemplaire réalisé. Chaque élève doit pouvoir, seul, réaliser son plan personnel.

3° Possibilités et perspectives :

a) La coopérative scolaire peut vendre les plans réalisés, un très bon prix. Clientèle assurée.

b) On peut envisager la réalisation, à la même échelle, d'un coin typique de chacune des régions de France. La comparaison entre une aiguille des Alpes, un puy du Massif Central, un ballon vosgien, une cluse jurassienne, etc... sera d'un puissant intérêt puisqu'elle traduira en un raccourci saisissant la réalité de nos reliefs français.

c) Nos camarades trouveront dans le cahier n° 2 des Cahiers de pédagogie pratique de l'Oflag IV D, la description d'un appareil pour la réalisation des plans-relief.

d) C'est à l'Oflag IV, que nous avons eu l'idée d'appliquer à la construction des plans-relief, la technique du masque de papier collé que nous révélèrent des camarades pratiquant le scoutisme.

Dans un prochain *Educateur*, nous présenterons cette intéressante technique et les immenses perspectives qu'elle offre dans le domaine scolaire et post-scolaire.

Mais affirmons, pour conclure, que ce travail de la réalisation d'un plan-relief est à la portée de tous et que sa mise en œuvre enthousiasmera maîtres et élèves.

PAUL RIVET, Oyonnax (Ain).



Plan d'une classe modernisée

Pour la préparation de l'exposition qui, à l'occasion du mois de l'U.N.E.S.C.O., avait été organisée au Musée Pédagogique, M. Lebrun, directeur du Musée, nous avait demandé l'autorisation de reproduire sur affiche notre Plan d'une classe modernisée, paru dans notre *Educateur* du 1^{er} octobre.

L'architecte, nous dit M. Lebrun, a apporté quelques modifications de détail, mais qui rendent le projet plus proche encore des réalités d'exécution.

Nous remercions M. Lebrun d'avoir ainsi accordé à ce projet les honneurs de l'exposition.

ALUMINOCOPIE

Notre camarade Legrand, instituteur à Janzé (I.-et-V.), nous donne dans le n° 44 de « l'Éducation Nationale », le secret de la polycopie sur verre, l'aluminocopie.

Il a bien voulu nous donner l'autorisation de reproduire cet article en rectifiant deux erreurs d'impression qui s'y étaient glissées et qui conduiraient à l'insuccès.

L'aluminocopie est basée sur les principes chimiques suivants :

1° L'alun de potasse, en présence d'une base donne un précipité d'alumine gélatineuse.

2° Cette alumine a la propriété, d'une part, d'adhérer très fortement au verre dépoli et, d'autre part, de retenir le benzoate de soude.

3° Ce benzoate de soude a le pouvoir de retenir les matières colorantes telles que l'encre d'imprimerie.

Ce procédé de polycopie est donc assez peu coûteux.

Le matériel nécessaire est le suivant :

1° Une glace dépolie sur une face (épaisseur 4 m/m au minimum).

2° Une presse à copier (qui peut être remplacée par une lourde pile de livres).

3° Deux rouleaux de caoutchouc.

4° Un flacon d'encre de la composition suivante :

Bonne encre à stylo, 150 cc. ; carbonate de soude, 20 gr. ; gomme arabique en poudre, 10 gr.

5° Un flacon de sensibilisateur :

Alun de potasse, 10 gr. ; eau, 100 cc. ; glycérine pure, 100 cc.

6° Un flacon contenant une solution de benzoate de soude.

7° De l'encre d'imprimerie.

PRATIQUE

Ecrire le texte à l'encre carbonatée sur un papier de très bonne qualité. Lorsqu'il est sec, l'appliquer sur la plaque de verre préalablement frottée avec un tampon humecté du sensibilisateur et mettre sous presse une minute — davantage si le texte est sec depuis longtemps (pour un texte de 4 à 5 jours : 15 minutes). Après le pressage, frotter la plaque à l'aide d'un tampon d'ouate enduit de benzoate de soude. Frotter la plaque à l'aide d'un autre tampon d'ouate sur lequel on a déposé un peu d'encre d'imprimerie. Le texte apparaît à l'envers.

Encrer la plaque avec un des rouleaux, appliquer une feuille de papier non collée (papier à duplicateur), passer le second rouleau et retirer.

Après tirage, laver la plaque au sensibilisateur. Si le texte ne s'en va pas, mettre un peu d'acide chlorhydrique. La plaque peut servir indéfiniment.

Le problème qui reste à résoudre est celui de l'obtention de la plaque de verre dépoli.

Or, il est possible de déposer une plaque de verre si l'on est patient. Il suffit pour cela, après l'avoir fixée dans un châssis pour la

maintenir pendant l'opération, de la frotter doucement et pendant plusieurs heures, avec de la poudre d'émeri assez fine et maintenue toujours humide.

A la rigueur, du papier émeri ou de la toile émeri 00 pourront convenir. Mais ne pas mettre un excès d'eau, car toute la poudre d'émeri se détacherait du papier ou de la toile. Pour faciliter le travail, plier autour d'une planchette de 5 ou 6 cm., les bandes de toile ou de papier émeri avec lesquelles on frottera. Comme il serait fastidieux de frotter plusieurs heures à la file, la solution consiste à s'y reprendre en plusieurs fois.

H. M.

Pour la création de films fixes par la C.E.L.

Notre force à nous est celle du nombre. Il importe donc de la faire jouer au maximum. Afin d'organiser sérieusement cette nouvelle activité, voici, à mon avis, ce qu'il y aurait lieu de faire dès maintenant, les modifications et améliorations venant ensuite :

1° Recenser les camarades qui, possesseurs d'un appareil photo 24x36, voudraient bien s'occuper des travaux qu'on pourrait leur proposer, travaux demandant peut-être quelquefois des déplacements.

2° Demander à tous les adhérents de bien vouloir signaler les points historiques, géographiques ou autres qui pourraient être utiles à la création d'un film fixe suivant une série de thèmes généraux ou bien de particularités locales ou régionales pouvant servir à illustrer d'autres films non prévus.

Je crois que les thèmes généraux devraient être puisés dans la B.E.N.P. *Pour tout classer.*

3° Demander à tous les adhérents de nous adresser des photos (autant que possible agrandies au format 13x18 sur papier mat à grain très fin), des dessins et croquis descriptifs et explicatifs, des documents anciens, des schémas de constructions réalisés par les maîtres et élèves, de photos de ces constructions, le tout accompagné d'une courte explication. En effet, la vue projetée doit parler d'elle-même et les explications ne sont nécessaires que pour celui qui réalise le film.

Les dessins, croquis et schémas gagneront à être réalisés sur papier noir en traits blancs (peinture, par exemple) dans un format voisin de 21x27, exceptionnellement plus grand.

4° Charger les photographes C.E.L. des prises des extérieurs de leur région qu'on leur aurait signalés, c'est pourquoi il en faudrait plusieurs par département.

5° Je me chargerai en attendant que d'autres soient décidés à m'aider de la prise des documents expédiés et classés pour réaliser un film préparé par une commission spécialisée du film fixe.

GAUTIER, à Tavel (Gard).

Comment choisir un projecteur ?

Il faut, à mon sens, porter son choix sur un appareil de valeur, un appareil qui ait fait ses preuves. Je crois que le meilleur est d'aller à l'appareil professionnel qui, lui, est construit pour assurer sans défaillance un service continu. D'ailleurs, on peut admettre que tous les appareils 16 m/m sonores agréés par la Commission cinématographique technique, sont des appareils professionnels : Debrie, Emichen, Radio-Cinéma, Eriksson, E.T.M.

Parmi eux, le Debrie est le doyen des appareils agréés. Je le connais bien puisque c'est celui que nous avons acheté. Aussi, je peux en donner quelques impressions. Il reste à d'autres collègues, le soin de présenter les appareils qu'ils possèdent.

Le Debrie est un projecteur 16 m/m sonore à lecteur tournant, ce qui assure pour une usure nulle du film, une reproduction sonore remarquable.

La lampe de projection verticale a une puissance de 750 watts, ce qui assure une belle projection de 3 m. de base à 20 ou 25 m., suivant la focale de l'objectif. Elle sert également à l'excitation de la cellule photoélectrique reproductrice de la bande sonore.

Le graissage est automatique, grâce à une pompe à huile.

Le fonctionnement de l'appareil est des plus simples puisqu'un seul bouton commande le démarrage du moteur, ensuite l'allumage de la lampe de projection en deux temps. Une ventilation très énergique donne un bon refroidissement à l'ensemble.

Son encombrement est réduit, l'appareil étant très ramassé lorsque ses bras porte-bobine de 600 m. sous courroie, sont repliés sur lui.

Un tel appareil avec ampli, haut-parleur et accessoires, revient maintenant à 140.000 francs environ.

J'ai déjà indiqué comment on peut amasser une telle somme. Il faut savoir s'engager et penser que plus on attend, plus les prix montent ; à titre d'exemple, rappelons que le même appareil valait en octobre 1945, 70.000 fr. environ.

GAUTIER, à Tavel (Gard).

La section du S.N. de l'Hérault a publié une plaquette de notre camarade Lentaigne :

" La pratique de l'Ecole Nouvelle " " Comment démarrer "

La demander à Lentaigne, Balaruc-les-Bains (Hérault), contre 10 fr. à son C.C.P. 466.99 Montpellier.

Où trouver des films ?

Les cinémathèques de la Ligue de l'Enseignement sont à même de fournir un assez grand nombre de films 9 m/m 5, 16 m/m muet et sonore, encore que ces films ne répondent pas toujours aux besoins de nos classes. C'est pourquoi la C.E.L. fait appel à tous ses membres pour rénover le cinéma éducatif.

Pour être usager des Offices, il suffit de leur verser sa cotisation.

Les films muets sont en général loués gratuitement, sauf en ce qui concerne les récréatifs.

Les films 16 m/m sonores sont loués à un tarif variant de 0 fr. 25 à 0 fr. 50 le mètre, ce qui est évidemment onéreux si l'on en fait un usage fréquent.

A ma connaissance, les Offices de Nîmes, de Lyon et de Marseille ont du 9 m/m 5. Tous les autres et eux aussi ont du 16 m/m muet et sonore.

La Fédération Nationale du Cinéma Educatif, 52, boulevard Beaumarchais, Paris-11^e, dispose elle aussi d'une cinémathèque assez abondante.

Voici les adresses des Offices du Cinéma Educateur de France que j'ai relevées :

Académie d'Aix-Marseille : 23, rue Albert-Chabanou, Marseille (B.-du-R.) ; 22, avenue R.-Boylesve, Nice (A.-M.).

Académie de Besançon : 6, rue de la Madeleine, Besançon (Doubs).

Académie de Bordeaux : 7, cours Anatole-France, Bordeaux (Gironde).

Académie de Clermont-Ferrand : 30, rue J.-B. Torrilhon, Clermont (Puy-de-Dôme) ; Inspection académique, Moulins (Allier).

Académie de Dijon : 2, rue Paul-Cabet, Dijon (Côte-d'Or).

Académie de Lyon : 5, place de la Boucle, Lyon (Rhône) ; 7, rue de la Bourse, St-Etienne (Loire).

Académie de Montpellier : 10, Grand'Rue, Nîmes (Gard).

Académie de Nancy : 32, faubourg Stanislas, Nancy (M.-et-M.).

Académie de Paris : 7, rue Robert-Estienne, Paris-8^e.

Académie de Poitiers : 24, rue de Tranchée, Poitiers (Vienne).

Académie de Rennes : Faculté des Lettres, place Hoche, Rennes (I.-et-V.) ; 25, rue Célestin-Port, Angers (M.-et-L.).

Académie de Strasbourg : Musée Péda, 1, rue Goethe, Strasbourg (B.-du-R.).

Académie de Toulouse : 38, rue des Trente-Six-Ponts, Toulouse (Hte-Garonne) ; 4, rue Espagne, Auch (Gers) ; Ecole Gally, Rodez (Aveyron).

Pour les secrétaires de mairie

Les catalogues sont rares. Nous recevons, en Seine-et-Marne, un recueil des actes administratifs, hebdomadaire en ce moment. Nous trouvons sur ce recueil les prix taxés pour quantité de travaux ou pour le commerce. Exemples : épicerie, boucherie, bois, charbon, sciage du bois, coiffure, etc... Nous recopions le tout sur des fiches, et nous combinons des problèmes, suivant l'occasion, avec toutes ces données. Quand les prix changent, nous modifions les fiches.

Pour les grands dessins à la peinture, nous conservons le plus possible les affiches blanches, et durant cette dernière période, nous en avons reçu beaucoup pour les élections. Nous les utilisons comme papier à dessin : le résultat est le même et la dépense nulle. — REBUT (S.-et-M.).

UNION LAIQUE DES CAMPEURS-RANDONNEURS

(Ligue Française de l'Enseignement)
3, rue Récamier - PARIS-7^e

Permanence : tous les jours, sauf dimanche, au siège, jusqu'à 18 heures.

Réunions hebdomadaires : chaque jeudi, à 20 heures.

Depuis la libération, l'U.L.C.R. est devenu un grand rassemblement de campeurs au sein de la Ligue Française.

Fondée par des membres de l'Enseignement, avec les « Vacances pour Tous », sous le patronage du regretté Léo Lagrange, l'Union veut faire avant tout « œuvre d'éducation » en matière de camping.

L'U.L.C.R. accepte depuis 1945 les campeurs ne faisant pas partie de l'Enseignement. Elle est un mouvement de camping sportif et de randonnée, et donne rendez-vous à tous les anciens Ajustes dans ses clubs.

Pour cette saison, l'U.L.C.R. organise plusieurs stages de ski dans les Alpes et dans les Pyrénées (Noël 46 et Mardi-Gras 47). S'inscrire dès maintenant au Centre.

L'U.L.C.R. ne concurrence pas les Auberges de la Jeunesse, avec lesquelles elle entretient d'excellentes relations.

Des délégations régionales et départementales sont organisées partout. (Demander les adresses au Centre).

Renseignements et adhésions* : 75 fr. par an, y compris la licence-assurance, à l'U.L.C.R., 3, rue Récamier, Paris-7^e. C.c. postal U.F.O.L.E.P. 4284-80.